

Vous comptez sur l'Église, sur l'Église, l'Église compte sur vous.



**Église catholique
de Bayonne, Lescar et Oloron**
64 Pyrénées-Atlantiques



Vous comptez sur l'Église, l'Église compte sur vous.

Madame, Monsieur,

Baptêmes, catéchismes, communions, fiançailles, mariages, l'Église est là, qui vous accompagne dans les grands événements de votre vie. Funérailles, difficultés, précarités, l'Église est toujours là pour écouter et soulager les souffrances, donner sens à nos vies.

Vous pouvez compter sur l'Église toute votre vie.

Pourtant depuis la séparation de l'Église et de l'État en 1905, l'Église ne reçoit aucune subvention. Elle ne peut compter que sur la générosité de ceux qui veulent l'aider.

||| **C'est pourquoi je vous demande de participer aujourd'hui au Denier de l'Église.**

Une fois par an l'Église compte sur votre Denier pour répondre à sa mission. Grâce au Denier, vous donnez au prêtre un traitement décent. Grâce au Denier, l'Église répond à tous, chaque jour. L'Église est là.

Une fois par an l'Église compte sur vous, pour le Denier. Votre geste compte, votre don est indispensable.

Merci de tout cœur !



+ *P. Molères*
Mgr Pierre Molères
Évêque
de Bayonne, Lescar et Oloron

Mieux se connaître c'est aussi mieux se comprendre

Mon année de naissance _____

Nombre d'enfants _____

Sexe masculin féminin

Ma situation professionnelle :

en activité professionnelle

retraité

étudiant

autres

Confidentiel Je confie une intention de prière à l'Église

Une autre manière de nous aider

Les legs et donations sont devenus indispensables à l'équilibre des finances diocésaines. Faire un legs, c'est permettre à l'Église d'être toujours présente aux générations futures. **Demandez-nous une documentation.**

Contact : votre économiste diocésain (05 59 59 16 88)

Où nous contacter ?

Vous voulez joindre une paroisse
ou nos services ?
secretariat.general@eveche-bayonne.org
Tél. 05 59 59 16 88

Bon de soutien régulier par prélèvement automatique

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant des prélèvements en faveur de l'Association Diocésaine de Bayonne.

J'autorise l'Association Diocésaine de Bayonne à prélever sur mon compte :

• Chaque mois la somme de : €
à compter du 5 de chaque mois.

• Chaque trimestre la somme de : €
à compter du 5 du 1^{er} mois de chaque trimestre.

- Mon compte sera débité automatiquement par mois ou par trimestre.
- Le prélèvement effectué apparaîtra automatiquement sur mon extrait de compte habituel.
- Je recevrai un reçu fiscal unique en fin d'année sans avoir besoin d'en faire la demande.
- Je peux interrompre mes versements à tout moment, sur simple lettre adressée à l'Association Diocésaine de Bayonne.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
007961

Remplissez l'ensemble
de ce bulletin et retournez-le,
accompagné d'un relevé d'identité
bancaire ou postal,
sous enveloppe affranchie à :

Association Diocésaine
de Bayonne
16 place Mgr Vansteenberghe
64100 BAYONNE

Nom et adresse du titulaire du compte à débiter :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom et adresse de l'établissement teneur du
compte à débiter :

Établissement :

Agence :

Adresse :

Code postal : Ville :

Compte à débiter :

Établissement

Guichet

N° de compte

Cle RB

Date :

Signature (obligatoire) :

Vous comptez sur l'Église, l'Église compte sur vous.

L'Église célèbre les grands moments de votre vie

● Mariages, baptêmes, communions... l'Église prépare et célèbre avec vous les grands événements de votre vie et de celle de vos enfants.

L'Église annonce à tous la Bonne Nouvelle

● Les paroisses, les mouvements et les aumôneries se mobilisent pour annoncer le Christ : témoignages, pèlerinages, célébrations...

L'Église soulage les souffrances

● Visite des malades, des prisonniers, soutien des familles en difficultés, l'Église est très attentive aux pauvres et aux exclus.

Témoignages



« Marion a été baptisée, en paroisse, c'était formidable. Nous avons découvert une communauté chrétienne accueillante et chaleureuse. »

Mathilde et Frédéric



« Nous avons organisé un concert chrétien ! C'était formidable ! Nos amis croyants ou non étaient époustouffés par le dynamisme et le sens de cette musique. »

Alain, 17 ans.

« J'ai demandé à aller au caté pour connaître Jésus. J'apprends des chants avec mes amis. On prie et on lit l'évangile ensemble. »

Noémie, 10 ans



Témoignages

« Je reviens des JMJ très enthousiaste ! Catholique veut dire universel. Et c'est vrai : j'ai des amis du monde entier maintenant, on s'écrit par mail. On va se revoir et prier ensemble ! »

Sylvie, 23 ans



Témoignages



« J'ai eu une vie difficile. Quand je suis sorti de prison, des paroissiens m'attendaient pour m'accueillir et m'aider à trouver un travail. Je suis reparti grâce aux chrétiens, mes frères. Je n'oublierai jamais. »

Christian, 35 ans

« A l'hôpital, nous visitons toutes les semaines les personnes isolées. Quelle joie de susciter chez elles un sourire. »

Sylviane, 47 ans



Oui, je donne au Denier !

Dans nos 69 paroisses et 643 lieux de culte, nos prêtres et nos laïcs accueillent chaque année des milliers de fidèles pour les préparations au mariage, le baptême, le catéchisme... Cette vitalité de l'Église n'est possible que grâce à votre don !

69 paroisses
643 lieux de culte



1 181 mariages



4 369 baptêmes
dont 22 adultes



4 201 célébrations
d'obsèques



1 233 confirmations
2 646 communions



22 mouvements
de jeunes



L'Église a besoin de votre don au Denier

Depuis la séparation de l'Église et de l'État en 1905, l'Église dépend entièrement des dons qui lui sont faits par les chrétiens. Aujourd'hui, il dépend de vous que l'Église accomplisse sa mission.

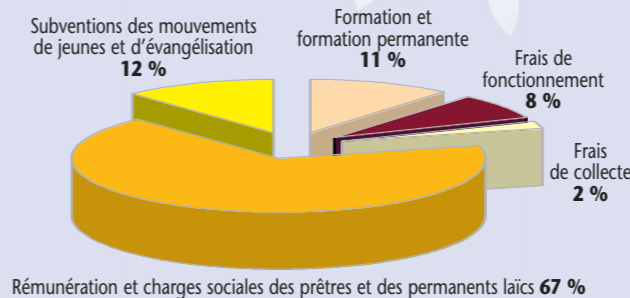
Grâce à vous, l'Église peut :

- Donner un traitement décent aux prêtres et prendre en charge leur couverture sociale (maladie, vieillesse, etc.)
- Payer les salaires des laïcs qui travaillent pour le diocèse, comme par exemple, les animateurs en pastorale.
- Financer la pastorale et l'annonce de l'Évangile en donnant à des centaines de bénévoles les moyens humains et matériels nécessaires à leur mission.

Attention ! L'argent de la quête le dimanche sert exclusivement au fonctionnement matériel des paroisses (chauffage, électricité, etc.)

Vos dons en toute transparence

L'utilisation de vos dons est répartie de la façon suivante :



Avec 2 % seulement de frais de collecte, votre diocèse consacre 98 % de ses ressources à votre service.

OUI, je veux soutenir l'action

de l'Église Catholique
de Bayonne, Lescar et Oloron.

Mes coordonnées

Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
Paroisse

Mon soutien

je verse par chèque un don de : euros
A l'ordre de l'Association diocésaine de Bayonne

je choisis le prélèvement automatique et je remplis le bulletin de prélèvement automatique au verso.

Je souhaite être informé sur la possibilité de léguer un bien à mon diocèse Oui Non

Vous pouvez déduire de vos impôts * **66%** du montant de votre don dans la limite de **20%** de vos revenus (à tout don, un reçu fiscal vous sera délivré à joindre à votre déclaration de revenus)

*selon Loi de Finances en vigueur en 2005.